



**RÉGIE DE L'EAU**  
METZ MÉTROPOLE

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**DÉLIBÉRATION N° 32/2022**

**SÉANCE DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022**

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 18

En fonction : 18

(Convoqués le mardi 13 septembre 2022)

Présents : 8

Absents : 10

(Pouvoirs : 4)

Présents : Mesdames Véronique KREMER, Yolande VON HOF, Messieurs Jean BAUCHEZ, Jean-Luc BOHL, Bertrand DUVAL, Michel LISSMANN, Pierre MUEL, Salvatore TABONE.

Absents excusés : Claire ANCEL (pouvoir donné à Bertrand DUVAL)  
Thierry HORY (pouvoir donné à Michel LISSMANN)  
Roger PEULTIER (pouvoir donné à Pierre MUEL)  
Lucien VETSCH (pouvoir donné à Salvatore TABONE)  
Antoine DORR, Michel DUMONT, François HENRION, Odile JACOB-VARLET  
Frédéric NAVROT, Bernard STAUDT.

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE TITRES RESTAURANT**

### **NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE**

Monsieur le Président de la Régie de l'eau de Metz Métropole rappelle aux membres du Conseil d'administration que le marché de fourniture de titres restaurant pour le personnel de la Régie arrive à échéance en ce mois de septembre 2022. Afin de ne pas interrompre cette fourniture, une consultation a été engagée par la Régie dans le respect des dispositions du Code de la Commande Publique, selon une procédure adaptée, librement définie par l'entité adjudicatrice.

Cette consultation a été lancée le 18 août 2022 pour une remise des offres fixée au 15 septembre 2022 à 12H00.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres se sont réunis le 21 septembre 2022 afin de procéder au choix de l'attributaire ayant présenté la meilleure offre au regard des critères de sélection fixés.

Après présentation du rapport d'analyse des offres et examen du respect de la ligne budgétaire, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration :

- de retenir la société UP Chèque déjeuner
- d'autoriser la Directrice à engager les procédures de passation, d'exécution, de suivi et de règlement du marché.

## MOTION

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de Metz Métropole en date du 22 septembre 2020, portant sur les modalités de passation des contrats, actes et marchés et des délégations du Conseil d'Administration à la Directrice,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 21 septembre 2022,

- **ATTRIBUE** le marché de fourniture de titres restaurant à la société UP Chèque déjeuner ;
- **AUTORISE** la Directrice à engager les procédures de passation, d'exécution, de suivi et de règlement du marché.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 21 septembre 2022,

Le Président,



RÉGIE DE L'EAU  
METZ MÉTROPOLE

Pierre MUEL

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.